



DEPARTEMENT
Creuse

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-SILVAIN-BAS-LE -ROC

Nombre de Conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 11

Date de convocation :
24/11/2006

L'an deux mille six
le sept décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune
de SAINT-SILVAIN-BAS-LE-ROC, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LARUE
Gérard, Maire.

PRESENTS: MM. LARUE, BLOIS, LAFRANCE, DOIZON, MME
GAMAIRE, MME BRISSAT, MM LEMASSON, CALAND, MME
PETITJEAN et M LEGUERRIER.

EXCUSES : M THURET, MME FERRION et M GAGNEPAIN.

ABSENTS : MM LAVILLE et ORSAL.

OBJET :
Motion concernant la
desserte ferroviaire du
département de la Creuse.

Madame FERRION a donné procuration à M LARUE.
Secrétaire de séance : M DOIZON Philippe.

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du
Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers –
Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition
économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute
amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine –
Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La
Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la
suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional
desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances –
Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de
Montluçon.

Fait et Délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme.
En mairie, le 11 décembre 2006.

LE MAIRE,


G. LARUE.

